



AVIS PUBLIC

Formation en éthique et déontologie en matière municipale

Avis public est par le présent donné à l'effet que les membres du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer ont complété avec succès leur formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, tel que prévu par la Loi.

Les élu·es et les élus qui ont complété la formation donnée par l'Union des municipalités du Québec et approuvée par la Commission municipale du Québec sont :

Fonction occupée	Nom, Prénom
Maire	LAPOINTE, Mathieu
Conseiller au siège #1	LEBLANC, Régis
Conseiller au siège #2	FIGUEROA, Esteban
Conseiller au siège #3	LANDRY, Jean-Simon
Conseiller au siège #4	TURCOTTE, Alain
Conseillère au siège #5	TREMBLAY, Sylvie
Conseillère au siège #6	LEBLANC, Denise

Donné à Carleton-sur-Mer, le 2 août 2022

Antoine Audet
Directeur général et greffier

Parution et publication dans Le Hublot et sur le site Web de la Ville le 12 août 2022.